

<https://www.amessi.org/france-la-farine-est-la-premiere-cause-d-asthme-professionnel>



La farine serait la première cause d'asthme professionnel

- ALLERGIES et ASTHME



Date de mise en ligne : mercredi 10 septembre 2014

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

La farine serait responsable de 20 % des cas d'asthme, selon une étude française. Les boulangers-pâtisseries constituent la profession la plus à risque.

Sommaire

- [Boulangier-pâtissier, profession la plus à risque](#)
- [les chercheurs ont montré que les boulangers-pâtisseries constituaient la profession la plus à risque en raison de leur contact avec la farine, responsable de 20 % des cas d'asthme professionnel.](#)
- [La troisième profession à risque est celle des coiffeurs qui utilisent des persulfates.](#)
- [BILAN. Il ajoute que l'asthme professionnel représente environ 10 à 15% des cas d'asthme observés en France, soit 36 cas par an et par million de travailleurs.](#)
- [DÉSINFECTANTS. Pour le Pr de Blay, l'émergence des produits désinfectants dans les causes d'asthme est un « phénomène nouveau » qui n'était pas perceptible dans une précédente étude réalisée à la fin des années 90.](#)

La farine est la première cause d'asthme professionnel en France, juste devant les produits désinfectants, selon une étude française présentée dimanche 7 septembre lors du Congrès de la société européenne de pathologie respiratoire qui se déroule à Munich en Allemagne.

Boulangier-pâtissier, profession la plus à risque

En passant en revue 330 cas d'asthme professionnels répertoriés entre 2008 et 2011 dans six départements français (Haut-Rhin, Bas Rhin, Doubs, territoire de Belfort, Val de Marne et Yvelines),

les chercheurs ont montré que les boulangers-pâtisseries constituaient la profession la plus à risque en raison de leur contact avec la farine, responsable de 20 % des cas d'asthme professionnel.

NETTOYAGE. Ils sont suivis par les professionnels de la santé et du nettoyage qui manipulent des composés d'ammonium quaternaire qu'on trouve principalement dans les produits désinfectants et qui sont à l'origine de 15 % des cas d'asthme France.

La troisième profession à risque est celle des coiffeurs qui utilisent des persulfates,

des substances présentes dans les produits de décoloration, précise le Pr Frédéric de Blay, pneumologue aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) et principal auteur de l'étude, réalisée en coopération avec l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Les femmes plus touchées que les hommes

BILAN. Il ajoute que l'asthme professionnel représente environ 10 à 15% des cas d'asthme observés en France, soit 36 cas par an et par million de travailleurs.

Les femmes sont globalement plus touchées que les hommes, avec 43 cas par million de travailleurs, contre 29 cas chez les hommes, « probablement parce que ce sont surtout elles qui font le nettoyage », relève le Pr de Blay.

Les ouvriers qualifiés ou non sont globalement plus atteints que les agriculteurs, ceux travaillant dans l'industrie agro-alimentaire arrivant nettement en tête, selon l'étude.

DÉSINFECTANTS. Pour le Pr de Blay, l'émergence des produits désinfectants dans les causes d'asthme est un « phénomène nouveau » qui n'était pas perceptible dans une précédente étude réalisée à la fin des années 90.

« Ces résultats, ajoute-t-il, sont importants car il nous aideront à mettre en place des méthodes de prévention à l'avenir ».

source : Science&Avenir et [Amessi.org](http://www.Amessi.org) [http://www.Amessi.org]